

**Madame Agnès CHABRILLANGES**  
**Directrice**  
**Direction Départementale des**  
**Territoires**  
**1622, avenue de Colmar**  
**47916 AGEN Cedex 9**

■ **LE PRÉSIDENT**

Agen, le 8 avril 2021  
N/réf. : 2021-026/SBC/SS  
**Objet : Dégâts du gel**  
Tél : 05 53 77 83 00

Madame la Directrice,

Les deux dernières matinées ont été catastrophiques pour les vignes et vergers du Lot-et-Garonne. Au delà de la procédure de calamités agricoles que nous instruirons en commun, je vous demande de bien vouloir rayer de la liste des contrôles PAC et autres, l'ensemble des agriculteurs du département.

En effet, après les inondations de ce début d'année et maintenant le gel, la coupe est pleine. Des contrôles à venir PAC ou autres seraient considérés comme intempestifs.


Certains que vous comprenez cette grave situation, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, mes salutations distinguées.

Le Président



Serge BOUSQUET-CASSAGNE

 271 Rue de Péchabout  
47008 AGEN

 Tel : 05.53.77.83.83  
Fax : 05.53.68.04.70

 [accueil@ca47.fr](mailto:accueil@ca47.fr)

 [www.ca47.fr](http://www.ca47.fr)

Copie :

- Monsieur le Président de la CR 47
- Monsieur le Président de la FDSEA 47
- Monsieur le Président de la Confédération Paysanne 47